

FORMATION

Coordinateur de conférences de justice restaurative et cercles restauratifs

Qu'est-ce que la justice restaurative ?

La justice restaurative ne cherche pas, avant tout, à expliquer l'acte, à définir les culpabilités ou à infliger une peine équitable. Elle met l'accent sur les conséquences et a pour but de réparer les dommages causés et/ou de restaurer les relations entre les personnes qui ont été affectées directement ou indirectement par l'acte délictueux. La justice restaurative est une philosophie et un processus par lequel toutes les parties impliquées dans un conflit relationnel ou une agression, victimes, auteurs et témoins, décident ensemble comment réagir à la situation et à ses conséquences sur les relations humaines, avec l'aide d'un coordinateur.

La justice restaurative poursuit trois objectifs principaux :

- ✓ la réparation de la victime,
- ✓ la réinsertion de l'auteur,
- ✓ le rétablissement de la paix sociale.

Les pratiques de justice restaurative ont des résultats surprenants à travers le monde (les grandes villes du Brésil, aux Pays-Bas, en Belgique, en Espagne, aux États-Unis...).

Date et lieu

Trois jours de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Lieu et dates : <http://www.questiondejustice.fr/index.php/planning-des-formations>

Objectifs pédagogiques

Acquérir les éléments nécessaires pour :

- ✓ comprendre la théorie et la pratique des cercles et des conférences de justice restaurative;
- ✓ initier des cercles restauratifs et les accompagner,
- ✓ disposer d'une approche qui permet d'identifier collectivement les moyens de la réparation des conséquences de l'acte, de structurer un cadre d'expression, d'améliorer le vivre ensemble.

Compétences visées pour coordonner une CJR:

- X **Motiver** : apprendre à créer une relation de confiance pour vaincre les hésitations, calmer les inquiétudes et motiver les participants de participer.
- X **Écoute** : renforcer sa capacité d'écoute active, surtout lors des entretiens de préparation.
- X Organisation logistique : maîtriser tout ce qui doit être fait pour assurer une CJR réussie.
- X **Évaluation** : avoir une image de vos propres possibilités et envies d'accompagner ce processus.

Méthode et outils

Une formation pratique ! Après une courte introduction au concept de la justice restaurative et à travers l'étude de cas pratiques (documentaires vidéos), des exercices : jeux de rôle, travaux en groupe, échanges d'expériences entre participants, acquérir les éléments nécessaires pour la mettre en œuvre et expérimenter les conférences de justice restaurative. Un manuel avec des fiches de préparation et d'évaluation sera donné. Par la suite, pour chaque cercle que vous serez amené à conduire, vous contacterez l'association et serez accompagné par la formatrice ou par un coordinateur plus expérimenté désigné par l'association Question de justice.

Validation

Sous condition d'un regroupement annuel et de la supervision, une mise en pratique sur le terrain et un écrit pourront valider la formation.

Coûts et modalités de paiement

Prix de la formation (matériel de formation inclus) : 395 €
Prix pour particulier (si formation non prise en charge) : 270 €
Inscription confirmée après acquittement des arrhes à hauteur de 100 € et réception de la fiche d'inscription.

Formation conduite par :

Hélène van Dijk

De formation initiale en Sciences sociales, Hélène van Dijk a obtenu un diplôme universitaire « Adolescents difficiles, approches et pratiques interprofessionnelles » en France où elle vit depuis 1999.

En parallèle de son activité d'assistante familiale pour adolescents, elle commence en 2005 sa formation aux pratiques de justice restaurative auprès de la Eigen Kracht Centrale aux Pays-Bas. Depuis 2006, elle multiplie les contacts à l'étranger, se perfectionne puis se prépare à créer une association en France : Question de justice, association pour l'introduction des pratiques de justice restaurative, voit le jour en mars 2012. Elle a pour objet « d'améliorer la vie en communauté à travers la création de liens, leur préservation et leur réparation lorsque un acte délictuel ou criminel les a endommagés ou lorsque les relations se sont détériorées » et ce à travers la sensibilisation du grand public et des acteurs politiques. Elle a pour objectifs : la dispense de formations ponctuelles et de formations continues, le suivi et la mise en relation des personnes formées avec des demandeurs de conférences familiales ou de justice restaurative.

Hélène travaille au Centre de Détention de Muret, pour des départements et associations, à l'Éducation Nationale ; l'association a obtenu des subventions de la part de la Politique de la ville, la préfecture et pour son travail en prison.

Conseils de lecture

- « L'impasse de la punition, des alternatives en classe » réd. Éric Debarbieux, 2018, Dunod
- « Pratiquer la Concertation restaurative en groupe avec des jeunes » Joelle Timmermans, 2017, Chronique Sociale
- « La justice restaurative » Howard Zehr, 2012, Labor et fides.